

Séminaire d'histoire contemporaine destiné aux 2 et 3^{ème} années BA

La modernité dans les sociétés occidentales contemporaines

Modalités d'organisation du séminaire

L'enseignement est assuré par la Professeure Nelly Valsangiacomo (heures de réception sur rendez-vous). Assistante : Carole Villiger (heures de réception : le lundi de 13h à 15h ou sur rendez-vous).

Conditions de participation

Afin d'obtenir l'accréditation de ce séminaire, les participant.e.s doivent prendre en charge une présentation orale et rendre un travail de séminaire écrit. Une présence régulière au séminaire tout au long de l'année académique est également demandée.

Présentation orale d'un sujet de séminaire (temps de parole : 20-25 minutes)

Un premier rendez-vous sera fixé avec Mme Valsangiacomo et Mme Villiger afin de donner une première direction. Puis les étudiant.e.s remettront leurs problématiques (le 20 octobre 2008 pour le semestre d'automne et le 9 mars 2009 pour le semestre de printemps) afin qu'elles soient discutées en séminaire. Sur ces nouvelles bases, les étudiant.e.s ré-élaboreront leurs problématiques et leurs dossiers qu'ils remettront au plus tard 15 jours avant leur présentation (le 01.12. 2008 et le 27.04.2009). Le dossier de séminaire comprendra : un plan détaillé, une problématique, des sources, une bibliographie commentée et des annexes si nécessaire (chronologie, graphiques, tableaux, etc).

Critère d'évaluation du dossier

- Problématique : pertinence du questionnement de l'objet historique, délimitation de l'objet analysé, capacité à présenter et formuler les grands enjeux de la thématique.
- Bibliographie : maîtrise du champ historiographique, ouverture aux études rédigées dans d'autres langues, capacité à trouver de l'information pertinente en lien avec la problématique, utilisation des revues historiques, prise en compte de la littérature la plus récente et présentation formelle cohérente.
- Plan : structuration de l'information présentée dans un ordre logique, maîtrise de plusieurs niveaux de titre, information contenue dans les titres, éviter une structure purement chronologique.
- Sources : elles doivent être justifiées par rapport à la démarche, dans une logique relative à la problématique. Elles sont toujours référencées le plus précisément possible (le lieu, le nom du fonds, le carton/l'enveloppe et si elles sont tirées d'un ouvrage, cela doit être indiqué).

Critère d'évaluation de la présentation orale

- Intérêt du contenu de la présentation : capacité à développer un discours historique analytique
- Pertinence des réponses aux questions
- Maîtrise de la communication orale
- Utilisation des supports didactiques
- Adaptation du travail aux remarques formulées lors des entretiens d'encadrements

Travail écrit

Le travail écrit doit se présenter sous la forme d'un article scientifique, soit un texte suivi avec une conclusion en relation avec la problématique ainsi que les références bibliographiques en notes. Il doit respecter les limites suivantes : env. 30 000 et 42 000 signes (15-20 pages, notes et espaces inclus). Les travaux ne comportant pas l'ensemble de ces éléments sont refusés sans être corrigés. Tout désistement entraîne l'impossibilité de se présenter aux examens.

Lors de la remise du travail écrit, l'étudiant.e est tenu de fixer un entretien de correction avec la Prof. Nelly Valsangiacomo. Ce n'est qu'après la remise et la discussion du séminaire écrit que l'étudiant.e est en droit de demander la validation lui permettant de s'inscrire à l'examen. A cette occasion, il est conseillé de discuter le sujet d'examen.

Les étudiant.e.s souhaitant se présenter à la session de juillet 2009 doivent prévoir de s'inscrire à un séminaire suffisamment tôt dans l'année afin que la procédure de validation puisse se dérouler avant la date d'inscription aux examens.

Critères d'évaluation du travail écrit

- Le plagiat entraîne un refus immédiat du séminaire
- Cohérence de l'ensemble du travail
- Traitement de l'information (capacité de synthétiser, de hiérarchiser et de structurer l'information).
- Maîtrise méthodologique du texte historique écrit (citations, les différents niveaux de discours)
- Développement d'un discours historique personnel et argumenté
- Les informations et les analyse doivent être ancrées dans un cadre chronologique et géographique précis
- Qualité de l'information et de la réflexion proposée
- Les travaux dont la mise en forme ou le niveau de langue ne permettent pas la compréhension du contenu sont refusés.
- Les travaux corrigés qui ont été jugés insuffisants sont sujets à remédiation. En cas de nouvelle insuffisance, la validation du séminaire n'est pas attribuée.

Examens

Le sujet d'examen porte sur un autre sujet que celui traité par l'étudiant.e lors de son séminaire. L'examen ne porte pas uniquement sur le sujet d'examen mais sur l'ensemble des connaissances acquises lors du séminaire

L'étudiant.e fait parvenir aux examinateurs, au plus tard deux semaines avant le début de la session, un dossier d'examen de 10-15 pages maximum contenant :

- L'intitulé exact du sujet d'examen
- Une bibliographie
- Une problématique
- Une sélection de sources
- Des annexes si nécessaire (chronologie, graphiques, tableaux, etc)

Prof. Nelly Valsangiacomo
Ass. Carole Villiger

Lundi 15h15-17h
Anthropole, salle 5081

Ce dossier est exigé pour l'examen oral comme pour l'examen écrit. Il est à disposition, sans annotations, de l'étudiant.e lors de la préparation d'examen.